

Je suis intervenue mercredi 9 mai sur LCP afin de réagir aux questions d'actualité, et plus particulièrement à celle de la réforme constitutionnelle.

Avec une tranche de 238.000 habitants pour un Député, les territoires ruraux seront très sous représentés, et 21 départements français n'auront plus qu'un seul Député. Cette réforme cumulera deux effets, réduction du nombre de parlementaire et introduction d'une part de proportionnelle.